



## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

### SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

Selon le SIMDUT 2015, en conformité avec la Loi sur les produits dangereux (LPD, telle que modifiée) et selon les exigences du Règlement sur les produits dangereux (RPD)

#### 1. Identification

##### Identificateur de produit

**Nom du produit** SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

**Numéro du produit** MCC-SPR, MCC-SPR19A, MCC-SPR12Y

**Synonymes; noms de commerce** "SPR - SUPRCLEAN Nonflammable Flux Remover"

##### Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

**Usage recommandé** Agent de nettoyage.

**Restrictions d'utilisation** Aucune contre-utilisation spécifique n'a été identifiée.

##### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

**Fournisseur** MICROCARE LLC  
Tel: +1 860-827-0626

**Fabricant** MICROCARE LLC  
595 John Downey Drive  
New Britain, CT 06051  
United States of America  
CAGE: OATV9  
Tel: +1 800-638-0125, +1 860-827-0626  
techsupport@microcare.com

##### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence** INFOTRAC 1-800-535-5053 (CANADA et U.S.A.)  
1-352-323-3500 (from anywhere in the world)

#### 2. Identification des dangers

##### Classification de la substance ou du mélange

**Statut réglementaire du SIMDUT** Ce produit a été classifié selon les critères de danger du Règlement sur les Produits Dangereux et la FDS contient toute l'information qui y est requise.

**Dangers physiques** Non Classifié

**Dangers pour la santé** Irrit. Yeux 2A - H319 Reprod. 1A - H360 TSOC ES 3 - H336

**Dangers environnementaux** Chronique Aquatique 3 - H412

**Physicochimique** Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent circuler au ras du sol et s'accumuler au fond des récipients. Les gaz ou vapeurs raréfient l'oxygène disponible pour respirer (asphyxiant).

##### Éléments d'étiquetage

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

### Pictogrammes de danger



<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mentions de danger</b>	H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseils de prudence</b>	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer ni brûler, même après usage. P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P314 Demander un avis médical/ Consulter un médecin en cas de malaise. P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.
<b>Renseignements supplémentaires pour l'étiquette</b>	EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande. RCH001a Réserve aux installations industrielles.
<b>Contient</b>	TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE), MÉTHANOL (METHANOL)

### Autres dangers

Ce produit contient une substance classée PBT.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

<b>TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)</b>	<b>60-80% Trade secret</b>
Numéro CAS: 156-60-5	
<b>Classification</b>	
Liq. Inflam. 2 - H225	
Tox. Aigüe 4 - H332	
Irrit. Yeux 2A - H319	
TSOC ES 3 - H336	
Chronique Aquatique 3 - H412	
<b>HFC-134a Tetrafluoroéthane (HFC-134a Tetrafluoroethane)</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 811-97-2	
<b>Classification</b>	
Gaz Press., Liq. - H280	
Asphyxiants simples — catégorie 1	

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

<b>1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane)</b>	<b>15-40% Trade secret</b>
Numéro CAS: 138495-42-8	
<b>Classification</b>	
Chronique Aquatique 3 - H412	
<b>ÉTHANOL (ETHANOL)</b>	<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 64-17-5	
<b>Classification</b>	
Liq. Inflam. 2 - H225	
<b>MÉTHANOL (METHANOL)</b>	<b>0.1-1% Trade secret</b>
Numéro CAS: 67-56-1	
<b>Classification</b>	
Liq. Inflam. 2 - H225	
Tox. Aigüe 3 - H301	
Tox. Aigüe 3 - H311	
Tox. Aigüe 3 - H331	
Irrit. Yeux 2A - H319	
Reprod. 1A - H360	
TSOC ES 1 - H370	
<b>MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE</b>	<b>0.1-1% Trade secret</b>
Numéro CAS: 108-10-1	
<b>Classification</b>	
Liq. Inflam. 2 - H225	
Tox. Aigüe 4 - H332	
Irrit. Yeux 2 - H319	
TSOC ES 3 - H335	
<b>ACÉTATE D'ÉTHYLE (ETHYL ACETATE)</b>	<b>0.1-1% Trade secret</b>
Numéro CAS: 141-78-6	
<b>Classification</b>	
Liq. Inflam. 2 - H225	
Irrit. Yeux 2 - H319	
TSOC ES 3 - H336	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

### Commentaires sur la composition

TSCA: Les ingrédients de ce produit figurent dans l'inventaire TSCA. Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu en tant que secret paragraphe (i) du CFR 1900.1200

### Composition

#### 4. Premiers soins

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

### Description des premiers soins

<b>Orale</b>	En cas de doute, consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche signalétique au personnel médical.
<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans une position confortable qui facilite la respiration. Maintenir les voies respiratoires dégagées. Relâcher tout accessoire vestimentaire serré tel que le col, la cravate ou le ceinturon. En présence de difficulté respiratoire, le personnel adéquatement formé pourra aider la personne atteinte en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin. Placer la personne inconsciente sur le côté en position de récupération et s'assurer qu'elle puisse respirer.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche minutieusement avec de l'eau. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise. Ne pas faire vomir à moins que ce soit sous ordonnance du personnel médical.
<b>Contact cutané</b>	Rincer avec de l'eau.
<b>Contact oculaire</b>	Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les malaises persistent.
<b>Protections des secouristes</b>	Le personnel des premiers soins devrait porter des équipements de protection appropriés durant n'importe quel sauvetage.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

<b>Renseignements généraux</b>	La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.
<b>Inhalation</b>	Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Mal de tête. Épuisement et faiblesse.
<b>Orale</b>	Aucun symptôme spécifique n'est connu.
<b>Contact cutané</b>	Aucun symptôme spécifique n'est connu.
<b>Contact oculaire</b>	Aucun symptôme spécifique n'est connu. Peut être un irritant faible pour les yeux.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

<b>Notes au médecin</b>	Traiter selon les symptômes.
-------------------------	------------------------------

### **5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

#### Agents extincteurs

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Le produit n'est pas inflammable. Éteindre avec une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée. Utiliser des moyens d'extinction d'incendie appropriés pour le feu environnant.
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

#### Dangers spécifiques du produit dangereux

<b>Dangers spécifiques</b>	Si les récipients sont chauffés, ils peuvent éclater violemment ou exploser à cause d'une accumulation de pression. Ce produit est toxique.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz ou vapeurs toxiques.

#### Conseils aux pompiers

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

**Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie** Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. Évacuer les lieux. Rester en amont pour éviter d'inhaler les gaz, les vapeurs, les émanations et la fumée. Aérer les espaces clos avant d'y pénétrer. Refroidir les récipients exposés à la chaleur en utilisant de l'eau pulvérisée et les retirer de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie. En cas de fuite ou de déversement non incendié, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger ceux et celles qui contrôlent la fuite. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique. Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau. Informer les autorités concernés de toute probabilité de risque de pollution aquatique.

**Équipements de protection spéciaux pour les pompiers** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés. Les vêtements de pompiers qui fournissent un niveau de protection minimale lors d'incidents chimiques sont déterminés par le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, par les directives provinciales applicables à la santé et la sécurité au travail ou celles des normes de la NFPA le cas échéant.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. S'abstenir d'agir sans la formation appropriée ou si cela implique un risque personnel. Ne pas toucher, ne pas marcher sur le matériel déversé. Éviter d'inhaler les vapeurs et brouillards. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié si la ventilation est inadéquate.

#### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique.

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Nettoyer immédiatement tout produit déversé et gérer les déchets en toute sécurité. Fournir un système adéquat de ventilation. Déversements Mineurs: Recueillir le produit répandu. Déversements Majeurs: Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. L'absorbant contaminé peut présenter les mêmes risques que la matière déversée. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Étiqueter les récipients contenant les déchets et le matériel contaminé et les retirer des lieux dans un délai bref. Rincer la zone contaminée avec beaucoup d'eau. Se laver minutieusement après avoir fait face au déversement. Dangereux pour l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

#### Références à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Pour la protection personnelle, consultez la Section 8. Voir la section 11 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers à la santé. Consulter la Section 12 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

### 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

**Précautions pour l'utilisation** Lire et suivre les recommandations du fournisseur. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Manipuler avec précaution tous les emballages et récipients afin de minimiser les déversements. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Éviter la formation de brumes. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler les parties brisées sans porter des équipements de protection. Ne pas réutiliser les récipients vides.

**Conseils sur l'hygiène du travail en général** Laver rapidement la peau si elle devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Précautions pour le stockage** Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10). Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais bien ventilé. Garder le récipient en position verticale. Protéger les récipients afin d'éviter qu'ils soient endommagés.

**Classe de stockage** Entreposage pour matières dangereuses diverses.

### Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

**Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

#### **TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)**

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 200 ppm 793 mg/m<sup>3</sup>

#### **HFC-134a Tetrafluoroéthane (HFC-134a Tetrafluoroethane)**

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): OES 4240 mg/m<sup>3</sup>

#### **ÉTHANOL (ETHANOL)**

Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): ACGIH 1000 ppm 1880 mg/m<sup>3</sup>

A3

#### **MÉTHANOL (METHANOL)**

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 200 ppm 262 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): ACGIH 250 ppm 328 mg/m<sup>3</sup>

Sk

#### **MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE**

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 20 ppm 82 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): ACGIH 75 ppm 307 mg/m<sup>3</sup>

A3

#### **ACÉTATE D'ÉTHYLE (ETHYL ACETATE)**

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 400 ppm 1440 mg/m<sup>3</sup>

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists.

A3 = Confirmé être cancérigène pour les animaux avec pertinence de cancérigénèse inconnue pour l'homme.

Sk = Danger d'absorption cutanée.

### Contrôles de l'exposition

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

### Équipement de protection



#### Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables. S'assurer que le système de ventilation soit entretenu et testé régulièrement. Une bonne ventilation générale devrait être adéquate pour contrôler l'exposition des travailleurs aux contaminants aéroportés. Respecter toute limite d'exposition professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients.

#### Protection des yeux/du visage

À moins que l'évaluation rapporte la nécessité d'une plus grande protection, il faudra porter les équipements de protection suivants: Lunettes de protection bien ajustées.

#### Protection des mains

Aucune recommandation spécifique quant à la protection des mains. Éviter le contact avec la peau.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter des vêtements appropriés pour prévenir les contacts répétés ou prolongés avec la peau.

#### Mesures d'hygiène

Se laver après usage et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

#### Protection des voies respiratoires

S'assurer que tout équipement de protection respiratoire convienne à l'utilisation prescrite et est approuvé par NIOSH. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Les cartouches filtrantes anti -gaz et combinés doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les masques couvre-visage complets avec cartouches de filtre remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les émissions provenant des systèmes d'aération ou de l'équipement relié aux procédés de travail doivent être vérifiées pour assurer leur conformité aux exigences de la législation concernant la protection de l'environnement. Dans certains cas, il faudra utiliser des épurateurs d'émanations, des filtres, ou porter des modifications techniques aux équipements de procédés afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide clair.
Couleur	Incolore.
Odeur	Légère. Éther.
Seuil olfactif	Aucune information disponible.
pH	Aucune information disponible.
Point de fusion	Aucune information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	41°C/106°F @ 101.3 kPa

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

<b>Point d'éclair</b>	Le produit n'est pas inflammable.
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune information disponible.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Aucune information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Ne s'applique pas.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité</b>	Limites supérieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 14.4 %(V) Limites inférieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 5.0 %(V)
<b>Autre inflammabilité</b>	Le produit n'est pas inflammable.
<b>Tension de vapeur</b>	37.9 kPa @ 20°C
<b>Densité de vapeur</b>	3.4
<b>Densité relative</b>	1.26 g/cc
<b>Masse volumique</b>	Aucune information disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	0.3 % eau @ 20°C
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune information disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune information disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Aucune information disponible.
<b>Viscosité</b>	0.48 cP @ 20°C
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Inconnu.
<b>Global Warming Potential (GWP)</b>	
<b>Surface tension</b>	
<b>Indice de réfraction</b>	Aucune information disponible.
<b>Particules d'une taille</b>	Aucune information disponible.
<b>Poids moléculaire</b>	Ne s'applique pas.
<b>Volatilité</b>	100%
<b>Concentration de saturation</b>	Aucune information disponible.
<b>Température critique</b>	Aucune information disponible.
<b>Composé organique volatile</b>	Ce produit contient au maximum 1080 g/l de COV.
<b>Heat of vaporization (at boiling point), cal/g (Btu/lb)</b>	

### 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** Consulter les autres sous-sections de cette section pour de plus amples détails.



## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

<b>Stabilité chimique</b>	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé. Stable sous les conditions d'entreposage prescrites.
<b>Risques de réactions dangereuses</b>	Pas de réaction potentiellement dangereuse connue.
<b>Conditions à éviter</b>	Il n'y a pas de condition connue qui pourrait entraîner une situation dangereuse.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucune matière spécifique ni groupe de matières n'est susceptibles de réagir avec le produit pour entraîner une situation dangereuse.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Ne décompose pas lorsqu'utilisé et entreposé tel que recommandé. La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz ou vapeurs toxiques.

### 11. Données toxicologiques

#### Données sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - voie orale

**Notes (DL<sub>50</sub> par voie orale)** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

**ETA par voie orale (mg/kg)** 62 912,87

##### Toxicité aiguë - par contact cutané

**Notes (DL<sub>50</sub> par voie cutanée)** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

**ETA par voie cutanée (mg/kg)** 188 738,6

##### Toxicité aiguë - par inhalation

**Notes (CL<sub>50</sub> par inhalation)** Tox. Aigüe 4 - H332 Nocif par inhalation.

**ETA par inhalation (vapeur mg/l)** 21,41

**ETA par inhalation (poussières/brouillard mg/l)** 314,56

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données animales** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/Irritation oculaire** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

##### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

##### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Génotoxicité - in vitro** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

##### Cancerogénicité

**Cancérogénicité** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

**Cancérogénicité selon le CIRC**

Contient une substance /un groupe de substances qui peut causer le cancer. CIRC Groupe 1 cancérigène pour l'homme.

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** - Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

**Toxicité pour la reproduction - développement** - Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** Non classifié comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles suite à une exposition unique.

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** Non classé comme exerçant une toxicité spécifique sur certains organes cibles suite à une exposition répétée.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

**Renseignement généraux** La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

**Inhalation** Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Mal de tête. Épuisement et faiblesse.

**Orale** Aucun symptôme spécifique n'est connu.

**Contact cutané** Aucun symptôme spécifique n'est connu.

**Contact oculaire** Aucun symptôme spécifique n'est connu.

**Voie d'exposition** Ingestion Inhalation Contact par la peau et/ou les yeux

**Organes cibles** Pas d'organe cible connu.

### Données toxicologiques relatives aux ingrédients

#### TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

**Autres effets sur la santé** Il n'y a aucune preuve que le produit puisse causer le cancer.

#### Toxicité aiguë - voie orale

**Toxicité aiguë par voie orale (DL<sub>50</sub>mg/kg)** 7 902,0

**Espèces** Rat

**ETA par voie orale (mg/kg)** 7 902,0

#### Toxicité aiguë - par contact cutané

**Toxicité aiguë par voie cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5 000,0

**Espèces** Rat

**ETA par voie cutanée (mg/kg)** 5 000,0

#### Toxicité aiguë - par inhalation

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

ETA par inhalation (vapeur 11,0 mg/l)

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Tout contact prolongé et fréquent peut causer de la rougeur et de l'irritation.

**Données animales** Irritant faible. Lapin

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/Irritation oculaire** Information du fournisseur. Lapin 500 mg 24 hours Provoque une légère irritation cutanée.

### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Aucune donnée d'essai n'est disponible.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Aucune donnée d'essai n'est disponible.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Génotoxicité - in vitro** Cette substance n'a montré aucun signe associé aux propriétés mutagènes.

**Génotoxicité - in vivo** Cette substance n'a montré aucun signe associé aux propriétés mutagènes.

### Cancerogénicité

**Cancérogénicité** Aucune donnée d'essai n'est disponible.

### Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** DSENO Pas disponible.

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** DSENO 16 mg/l, 90 days

**Organes cibles** Système endocrinien Foie Reins Vessie Tractus respiratoire

### HFC-134a Tetrafluoroéthane (HFC-134a Tetrafluoroethane)

**Autres effets sur la santé** Il n'y a aucune preuve que le produit puisse causer le cancer.

### Toxicité aiguë - par inhalation

**Toxicité aiguë par inhalation (CL<sub>50</sub> gaz ppmV)** 567 000,0

**Espèces** Rat

**ETA par inhalation (gaz ppmV)** 567 000,0

**Inhalation** Les valeurs irritent le système respiratoire. Peut provoquer la toux et de la difficulté à respirer.

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

<b>Orale</b>	Peut causer une douleur d'estomac ou un vomissement. Peut provoquer la nausée, des maux de tête, l'étourdissement et l'intoxication.
<b>Contact cutané</b>	Peut provoquer un eczéma de contact. Le contact avec la forme liquide peut provoquer des engelures.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

### 1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-decafluoropentane)

#### Toxicité aiguë - voie orale

Toxicité aiguë par voie orale (DL<sub>50</sub>mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

ETA par voie orale (mg/kg) 5 000,0

#### Toxicité aiguë - par contact cutané

Toxicité aiguë par voie cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

ETA par voie cutanée (mg/kg) 5 000,0

#### Toxicité aiguë - par inhalation

Toxicité aiguë par inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l) 114,0

Espèces Rat

ETA par inhalation (vapeur mg/l) 114,0

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données animales Pas irritant. Lapin

Essai sur modèle de peau humaine Manque de données.

Valeur extrêmes du pH Ne s'applique pas. Pas corrosif pour la peau.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire Pas irritant. Lapin

#### Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Manque de données.

#### Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. - Cobaye: Non sensibilisant.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité - in vitro Cette substance n'a montré aucun signe associé aux propriétés mutagènes.

Génotoxicité - in vivo Cette substance n'a montré aucun signe associé aux propriétés mutagènes.

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

### Cancerogénicité

**Cancérogénicité** Ne contient aucune substance reconnue comme cancérogène.

**Cancérogénicité selon le CIRC** Non énumérés à la liste.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Aucune preuve de toxicité sur la reproduction à partir d'études menées sur les animaux.

**Contact cutané** Aucune irritation de la peau ne devrait se produire si utilisé tel que recommandé. Peut causer une délipidation mais n'est pas un irritant.

**Contact oculaire** Peut causer une irritation oculaire.

**Risques aigus et chroniques pour la santé** Il n'y a aucune preuve que le produit puisse causer le cancer.

### ÉTHANOL (ETHANOL)

#### Toxicité aiguë - par inhalation

**Toxicité aiguë par inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l)** 20 000,0

**ETA par inhalation (vapeur mg/l)** 20 000,0

### MÉTHANOL (METHANOL)

#### Toxicité aiguë - voie orale

**Notes (DL<sub>50</sub> par voie orale)** Tox. Aigüe 3 - H301 Toxique en cas d'ingestion.

**ETA par voie orale (mg/kg)** 100,0

#### Toxicité aiguë - par contact cutané

**Notes (DL<sub>50</sub> par voie cutanée)** Tox. Aigüe 3 - H311 Toxique par contact avec la peau.

**ETA par voie cutanée (mg/kg)** 300,0

#### Toxicité aiguë - par inhalation

**Notes (CL<sub>50</sub> par inhalation)** Tox. Aigüe 3 - H331 Toxique par inhalation.

**ETA par inhalation (vapeur mg/l)** 3,0

**ETA par inhalation (poussières/brouillard mg/l)** 0,5

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données animales** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

<b>Lésions oculaires graves/Irritation oculaire</b>	Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.
<b><u>Sensibilisation respiratoire</u></b>	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.
<b><u>Sensibilisation cutanée</u></b>	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.
<b><u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u></b>	
<b>Génotoxicité - in vitro</b>	Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.
<b><u>Cancerogénicité</u></b>	
<b>Cancérogénicité</b>	Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.
<b>Cancérogénicité selon le CIRC</b>	Aucun ingrédient n'est énumérés à la liste ni exempté.
<b><u>Toxicité pour la reproduction</u></b>	
<b>Toxicité pour la reproduction - fertilité</b>	Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.
<b>Toxicité pour la reproduction - développement</b>	Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.
<b><u>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</u></b>	
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	TSOC ES 1 - H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes .
<b><u>Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées</u></b>	
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Non classé comme exerçant une toxicité spécifique sur certains organes cibles suite à une exposition répétée.
<b><u>Danger par aspiration</u></b>	
<b>Danger par aspiration</b>	Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.
<b><u>Renseignement généraux</u></b>	
<b>Inhalation</b>	La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.
<b>Orale</b>	Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Perte de conscience. Les concentration élevées peuvent être mortelles.
<b>Contact cutané</b>	Peut causer une douleur d'estomac ou un vomissement. Peut causer des blessures internes graves.
<b>Contact cutané</b>	Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Douleur.

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

<b>Contact oculaire</b>	Aucun symptôme spécifique n'est connu.
<b>Voie d'exposition</b>	Ingestion Inhalation Contact par la peau et/ou les yeux
<b>Organes cibles</b>	Pas d'organe cible connu.

### MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE

#### Cancerogénicité

**Cancérogénicité selon le CIRC** CIRC Groupe 2B peut être cancérogène pour l'homme.

## 12. Données écologiques

### Données écologiques relatives aux ingrédients

#### TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques.

#### 1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-decafluoropentane)

**Écotoxicité** Il est peu probable que la substance se dissolue dans l'eau en quantités suffisamment grandes pour avoir un effet toxique sur les poissons et les daphnies.

#### MÉTHANOL (METHANOL)

**Écotoxicité** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Cependant, des déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir des effets dangereux sur l'environnement.

**Toxicité** Chronique Aquatique 3 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

### Données écologiques relatives aux ingrédients

#### TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

##### Toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poissons** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 135 mg/L, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 220 mg/L, Daphnia magna (Daphnie)

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CL<sub>50</sub>, 72 heures: 36.36 mg/L, Pseudokirchneriella subcapitata

##### Toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - premiers stades de la vie du poisson** CSEO, 48 heures: 110,000 mg/L, Daphnia magna (Daphnie)

#### HFC-134a Tetrafluoroéthane (HFC-134a Tetrafluoroethane)

##### Toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poissons** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 450 mg/L, Poissons

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 hours: 980 mg/L, Daphnia magna (Daphnie)

### 1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-decafluoropentane)

#### Toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poissons** CL<sub>50</sub>, 96 hours: 13.9 mg/L, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CL<sub>50</sub>, 48 heures: 11.7 mg/l, Daphnia magna (Daphnie)

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 hours: >120 mg/L, Algues

### ÉTHANOL (ETHANOL)

#### Toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poissons** CL<sub>50</sub>, 96 hours: >10,000 mg/L, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 hours: 7,800 mg/L, Daphnia magna (Daphnie)

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** , 96 heures: 1000 mg/l, Algue d'eau douce

### MÉTHANOL (METHANOL)

**Toxicité** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poissons** CL<sub>50</sub>, 96 hours: >100 mg/L, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: >10000 mg/l, Daphnia magna (Daphnie)

#### Persistance et dégradation

**Persistance et dégradation** La dégradabilité du produit n'est pas connue.

#### Données écologiques relatives aux ingrédients

### TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

**Biodégradation** Pas facilement biodégradable.  
Method: OECD Test Guideline 301D

### ÉTHANOL (ETHANOL)

**Persistance et dégradation** Le produit est prévu d'être biodégradable.

### MÉTHANOL (METHANOL)

**Persistance et dégradation** La dégradabilité du produit n'est pas connue.

#### Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Aucune information disponible.



## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

### Données écologiques relatives aux ingrédients

#### TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	La bioaccumulation risque d'être négligeable à cause de la faible solubilité de ce produit dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	log Pow: 2.06

#### HFC-134a Tetrafluoroéthane (HFC-134a Tetrafluoroethane)

<b>Coefficient de partage</b>	Pow: 1.06
-------------------------------	-----------

#### 1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-decafluoropentane)

<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	La bioaccumulation risque d'être négligeable à cause de la faible solubilité de ce produit dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Pow: 2.7

#### ÉTHANOL (ETHANOL)

<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	La bioaccumulation est peu probable.
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune information disponible.

#### MÉTHANOL (METHANOL)

<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.
<b>Coefficient de partage</b>	: -0.77

### Mobilité dans le sol

<b>Mobilité</b>	Aucune donnée n'est disponible.
-----------------	---------------------------------

### Données écologiques relatives aux ingrédients

#### TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

<b>Mobilité</b>	Le produit a une faible solubilité dans l'eau.
-----------------	--

#### ÉTHANOL (ETHANOL)

<b>Mobilité</b>	Le produit est soluble dans l'eau.
-----------------	------------------------------------

#### MÉTHANOL (METHANOL)

<b>Mobilité</b>	Aucune donnée n'est disponible.
-----------------	---------------------------------

### Autres effets nocifs

<b>Autres effets néfastes</b>	Non reconnu.
-------------------------------	--------------

### Données écologiques relatives aux ingrédients

#### MÉTHANOL (METHANOL)

<b>Autres effets néfastes</b>	Non reconnu.
-------------------------------	--------------

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

### 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

**Renseignements généraux** Autant que possible réduire ou empêcher la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits là où il est possible de le faire. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit. Manipuler avec précaution les récipients vides qui n'ont pas été minutieusement nettoyés ou rincés. Les récipients vides ou leurs doublures peuvent retenir quelques résidus du produit et dès lors, devenir potentiellement dangereux.

**Méthodes d'élimination** Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éliminer les produits en surplus et ceux qui ne sont pas recyclables par le biais d'un entrepreneur accrédité pour l'élimination des déchets. Les déchets, les résidus, les récipients vides, les vêtements de travail usagés et le matériel de nettoyage contaminé devront être recueillis dans des récipients prévus à cet effet, avec étiquette décrivant leur contenu. L'incinération ou l'enfouissement devra être considéré seulement si le recyclage n'est pas faisable.

### 14. Informations relatives au transport

#### Numéro ONU

Numéro ONU (IMDG) 1950

Numéro ONU (OACI) 1950

#### Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (LTMD) LIMITED QUANTITY

Désignation officielle de transport (IMDG) UN1950 AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, LIMITED QUANTITY

Désignation officielle de transport (OACI) UN1950 AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, LIMITED QUANTITY

Désignation officielle de transport (DOT) LIMITED QUANTITY

#### Classe (s) de danger relatives au transport

Classe de l' IMDG 2.2 LIMITED QUANTITY

Classe/division de l'OACI 2.2 LIMITED QUANTITY

Risques subsidiaires de l'OACI N/A

#### Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (International) Aucune information n'est requise.

Groupe d'emballage de la LTMD N/A

Groupe d'emballage de l'IMDG N/A

Groupe d'emballage de l'OACI N/A

Groupe d'emballage du DOT N/A

#### Dangers environnementaux

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

### Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Ne s'applique pas. Aucune information n'est requise.

### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC

Ne s'applique pas. Aucune information n'est requise.

## 15. Informations sur la réglementation

### Inventaires

#### Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont énumérés à la liste ou exemptés.  
DSL

#### ÉTHANOL (ETHANOL)

DSL

#### TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

DSL

#### 1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-decafluoropentane)

DSL

#### États-Unis (TSCA)

Présent.

## 16. Autres informations

### Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

LTMD: La Loi sur le transport des marchandises dangereuses.

IATA: Association du Transport Aérien International.

OACI: Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

CAS: Chemical abstracts service.

ATE: Estimation de la toxicité aiguë.

CL<sub>50</sub>: Concentration Létale médiane pour 50 % des organismes d'essai.

DL<sub>50</sub>: Dose Léthale médiane pour 50 % des organismes d'essai.

CE<sub>50</sub>: Concentration efficace médiane.

PBT: Substance persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables.

### Abréviations et acronymes reliés à la classification

Tox. Aiguë = Toxicité aiguë

Chronique Aquatique = Dangers touchant les milieux aquatiques (chroniques)

### Conseils relatifs à la formation

Cette matière devrait être utilisée uniquement par du personnel formé.

### Date de la révision

2021-05-25

### Révision

64

### Date d'entrée en vigueur

2021-05-25

### Numéro de la FDS

AEROSOL - SPR

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

**Mentions de danger intégrales** H225 Liquide et vapeur très inflammables.  
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
H301 Toxique en cas d'ingestion.  
H311 Toxique par contact cutané.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H331 Toxique par inhalation.  
H332 Nocif par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.  
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.  
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes .  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
Peut déplacer l'oxygène et causer rapidement la suffocation.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.